

Jean-Macaire MUNZELE Munzimi

Docteur en Sociologie de l'Université François Rabelais de Tours (1999)
Professeur Visiteur à l'Université de Lubumbashi (RDC) depuis 2003

(2004)

“L'aide au développement est-elle une thérapie pour l'Afrique ?”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

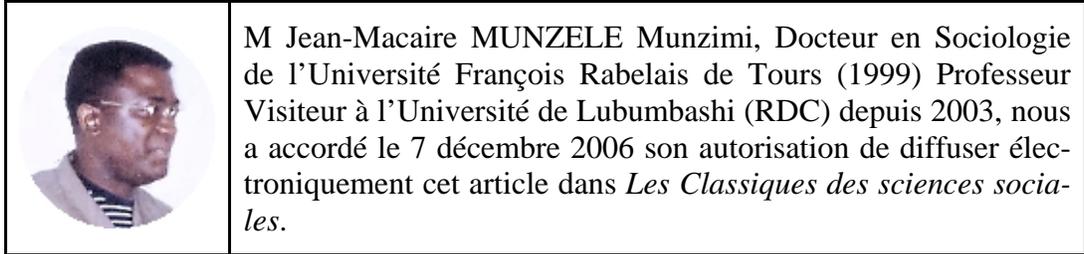
Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jean-Macaire MUNZELE Munzimi

"L'aide au développement est-elle une thérapie pour l'Afrique ?" Un article publié dans la revue MUNGAZI n°13, 2004, pp. 11-16.



Courriel : munzele33@hotmail.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 13 mars 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

Un départ biaisé

Le constat d'échec

Les acteurs en présence

L'emprise des donateurs

Les requérants

Les enjeux du financement international

Un volontarisme à toute épreuve

Que dire enfin ?

Tableau. Les différentes formes d'Aide à la coopération au développement

Jean-Macaire MUNZELE Munzimi

"L'aide au développement est-elle une thérapie pour l'Afrique ?"

Un article publié dans la revue MUNGAZI n°13, 2004, pp. 11-16.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L'Afrique souffre d'une maladie incurable : le seuil de pauvreté a atteint des proportions plus qu'inquiétantes et ce, malgré d'importants investissements financiers consentis par les bailleurs de fonds. Ce continent s'enfoncé irrémédiablement dans la décadence économique. Des politiques et des programmes de développement comme le nouveau partenariat pour le renouveau de l'Afrique (NEPAD), le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le programme millénaire (PRAM) y sont appliqués sans qu'il y ait des résultats escomptés.

Aborder la question relative aux échecs de ces programmes de développement revient à exhumer la prédiction faite par René Dumont en octobre 1962 : « L'Afrique noire est mal partie ». Respecter le Tiers-Monde, disait-il, c'est lui dire la dure vérité, afin qu'il trouve en lui-même l'énergie sans laquelle il ne pourra conjurer la catastrophe. C'est à une révolution profonde et austère, éloignée aussi bien des facilités de l'assistance que des séductions d'un radicalisme aventureux, qu'il convie l'Afrique. Cet agronome était-il prophète ? Au-delà des questions d'approche, un constat se dégage : les ressources dont dis-

pose l'humanité pourraient nourrir et couvrir les besoins de toutes les populations. Ces dernières décennies, les statistiques ¹ indiquent un relèvement du niveau de vie. Mais, "l'amélioration des conditions de vie n'a pas touché l'ensemble des hommes et des femmes de façon équitable, au Nord comme au Sud" ². C'est surtout au Sud qu'il faut stigmatiser l'ampleur du désastre.

Les bases qui servent de fil conducteur à notre démarche postulent premièrement que les différents programmes de développement conçus pour l'Afrique ne sont pas adaptés aux besoins spécifiques de ses populations. Deuxièmement, le contrôle des ressources de l'humanité par une minorité d'Etats crée une inégalité qui est à la base d'un développement inégal à partir duquel se développe une spirale infernale de dépendance et de misère généralisée. Ce développement inégal résulte du système économique que le Nord a imposé au reste du monde. Un système qui privilégie la productivité, la compétitivité et l'accumulation des richesses, principale cause de chômage, de précarité et d'exclusion sociale.

Dès lors, comment faut-il appréhender l'évolution en cours qui s'accompagne d'un cortège de malheurs pour les uns et est source de prospérité pour les autres ?

Pour saisir les effets multiformes et dévastateurs qui contribuent à la stagnation économique de l'Afrique, les approches diachronique et systémique semblent indiquées pour aborder une telle problématique pour autant qu'elles considèrent les acteurs qui composent le système économique mondial comme interdépendants et faisant partie d'un ensemble comme qui obéit à une logique monopolaire. Ces approches optimalisent les connaissances en les restituant dans leur contexte historique et vont au-delà d'une simple mécanisation de la pensée. Ainsi, relever les causes de ces échecs répétitifs et montrer le caractère pernicieux et la nature des relations difficiles entre les différents acteurs du développement, l'arrogance des Etats du Nord et les faiblesses institutionnelles des pays du Sud qui perpétuent la spirale de la dépen-

¹ Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 2000.

² Plan de politique pour la coopération internationale de la Belgique, Bruxelles, 2001.

dance et de l'instabilité est un exercice auquel il faut, plus que jamais, se livrer dans cette perspective. C'est dans une conjonction de facteurs qu'il faut rechercher les causes du désastre économique africain, une Afrique dont la survie repose aujourd'hui, pourrait-on dire, entre les mains des organisations humanitaires.

UN DÉPART BIAISÉ

[Retour à la table des matières](#)

Le poids de l'histoire est assez prégnant pour rendre compte des évolutions en cours. Les indépendances acquises dans les années cinquante et soixante par les Etats africains étaient des actes juridiques purement formels. Deux raisons essentielles motivent notre point de vue : premièrement, l'Europe écrasée par le poids de deux guerres mondiales successives était psychologiquement contrainte à faire un geste en direction de ses colonies. Deuxièmement, la pression exercée par les Etats-Unis (principal bailleur de fonds ; détenteur du capital financier) était telle qu'elle ne pouvait plus continuer la politique coloniale. Les indépendances s'imposaient comme un choix politique délibéré destiné à réorienter toute la politique du capital financier international. Autrement dit, les Etats africains sont des simples protonations. Pour nous limiter au cas des colonies françaises d'Afrique et belge (la République Démocratique du Congo), le Général de Gaulle déclarait à Brazzaville : "...Que ceux qui veulent l'indépendance la prennent". Les indépendances interviennent dans cette atmosphère pesante. La Belgique et la France ont été prises de cours par la tournure des événements dans les colonies. De l'Etat Indépendant du Congo à la colonie belge, cet immense territoire fut et est l'objet de convoitises de toute part. Sa mise en valeur n'a pas été le seul fait de Léopold II, encore moins de la Belgique. Elle a nécessité des capitaux internationaux. Cette internationalisation a des conséquences sur sa gestion actuelle.

Aujourd'hui, les anciennes puissances tutélaires se montrent toujours attentives à tout ce qui touche leurs ex colonies. L'intérêt accru pour la RDC se justifie de ce point de vue. Un pays sous la mainmise des intérêts puissants de la haute finance internationale. Dès lors, l'indépendance politique du 30 juin 1960 fut une coquille vide puisque sans contenu économique et les structures économiques héritées de cette période sont restées extraverties et monoculturelles.

LE CONSTAT D'ÉCHEC

[Retour à la table des matières](#)

Des sommes astronomiques ont été englouties dans la coopération au développement considérée comme un élan de solidarité des pays "riches" envers les pays "pauvres". Il faut avouer que le bilan est dans l'ensemble négatif même si cette coopération a pu par-ci, par-là générer quelques effets positifs. Les principales causes peuvent se résumer de la manière suivante :

- les projets réalisés dans le Sud ont souvent été conçus dans les officines du Nord sans tenir compte des besoins et attentes des populations concernées ;
- le manque de coordination dans la gestion de l'aide bilatérale fait de celle-ci un instrument de chantage puisque gérée par les seuls bailleurs de fonds ;
- **la faiblesse des structures institutionnelles des pays du Sud laminées par un environnement macro-économique instable précarise le personnel administratif qui adopte un comportement prédateur ;**
- **les mécanismes financiers qui organisent les échanges internationaux ne sont pas de nature à créer des richesses pour un plus grand nombre de citoyens.**

Tableau:
Les différentes formes d'Aide à la coopération au développement

[Retour à la table des matières](#)

LES FORMES DE L'AIDE			
Aide Publique au Développement (APD)		Aide Privée au Développement	
Dons ou prêts (à conditions financières privilégiées). La majorité des fonds provient des pays de l'OCDE qui ont créé à cette fin le CAD (il apporte 90% de l'APD totale).		Tous les transferts financiers d'origine privée : banques, entreprises, associations...	
Multilatérale	Bilatérale	Multilatérale	Bilatérale
Aide qui transite par des organismes internationaux tels que la FAO, l'UNICEF, le PAM*, l'OMS (à l'exclusion du FMI).	Aide fournie directement par un Etat à un autre (le pays donateur garde ainsi le plein contrôle des sommes accordées).	Elle passe par les ONG : Croix Rouge, MSF... Formes de l'aide : - conseil technique - aide humanitaire - dons financiers	Il s'agit des "Apports privés aux conditions de marché". Formes: - crédits à l'exportation - investissements des entreprises (directs et de portefeuille) ; - prêts bancaires.
Elle représente 20% du total de l'aide	C'est l'essentiel de l'aide : 65% du total.	15% du total de l'aide.	De loin les plus importants
Elle laisse normalement au bénéficiaire une grande indépendance	Elle est souvent liée (accordée à condition que les dépenses soient effectuées au profit du pays donateur).	Elle représente de l'avis général l'action la plus utile, avec le moins de ressources.	Cette forme d'aide privée porte abusivement le nom d'aide puisqu'elle vise avant tout le profit.
Aujourd'hui, de plus en plus, les conditions se multiplient pour l'obtention de prêts : réduction du déficit public et privatisation, "bonne conduite écologique", pauvreté, respect d'une démocratie minimum		*PAM : Programme alimentaire mondial	

Source: GELEDAN. A et al, Sciences économiques et sociales, Belin, Paris, 1995, p. 466.

Ce bilan sombre de la coopération au développement est étroitement lié au contexte des relations Nord/Sud³. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale (1945) et dans la mouvance de la guerre froide (1947), les anciennes puissances coloniales instaurent d'autres types de rapports avec leurs anciennes colonies. Les relations bilatérales coloniales cèdent la place à la "coopération au développement".

Le tableau synoptique ci-dessus présente de manière claire les différentes formes de la coopération au développement. Cependant, toutes ces aides sont circonscrites à l'intérieur d'un ensemble économique régi par la liberté totale d'initiative (privée), la libre circulation des facteurs de production et des marchandises qui engendrent l'optimum économique. Mais, la croissance des richesses ne suit pas la même courbe à travers les différents points du globe. Aussi les mécanismes qui régissent l'aide liée faussent-ils complètement les règles de la concurrence. Cela signifie que le pays donateur octroie son aide financière à condition que le pays débiteur accepte d'acheter les marchandises et les services de son créancier. Concrètement, les avantages que présente cette forme de coopération sont considérables pour les pays donateurs comme le souligne Yollande S. Kouame. Les entreprises de ces derniers gagnent des contrats internationaux. Ce qui représente une source de devises et de création d'emplois. L'absence de concurrence entre fournisseurs ne permet pas aux pays débiteurs de s'assurer de la qualité des offres qu'ils reçoivent. Au-delà de la prolifération des exemples en la matière, que faut-il retenir de cette forme de coopération ?

En faussant les règles du marché avec l'aide conditionnée, les pays donateurs expriment clairement leur volonté de maintenir dans la dépendance ceux du Sud. Ce qui laisse perplexe les observateurs avertis sur le rôle de l'Office de Ducroire et autres officines de couverture de prêts. L'absence de concurrence en la matière ne peut-elle pas légitimement susciter une suspicion ? La du-

³ Le concept Nord-Sud ne se résume pas à une réalité géographique car, il exprime l'inégalité de développement entre deux ensembles de pays. Cette expression s'est généralisée à partir des années 70. Auparavant l'expression en vogue était métropoles et colonies.

plicité des décideurs du Nord a permis la réalisation des projets pharaoniques « éléphants blancs » inachevés qui ont conduit à l'endettement des pays du Tiers-Monde et à la destruction de leur environnement. On s'interroge encore aujourd'hui sur l'opportunité des barrages d'Inga en République démocratique du Congo (ex-Zaïre), Kedung Ombo en Indonésie, Sardar Sardovar et Icha en Inde. Mais le scandale des investissements inutiles est loin d'être terminé.

En effet, c'est durant la période (1960-1970) que l'on assiste à l'émergence sur le continent africain de grands projets d'investissement. Dès les années 60, l'Algérie choisit comme base de son développement les hydrocarbures et la sidérurgie. Dans ce pays aussi, pour nous limiter à son cas, la théorie de l'industrie industrialisante connaît un arrêt. Tandis que l'industrie pétrolière est en récession. Cette stratégie de développement a échoué pour des raisons que nous élucidons plus bas.

Pour protester contre l'expansion du développement inégal et en solidarité avec le peuple arabe humilié par Israël, les pays producteurs de pétrole vont augmenter le prix de cette matière. Cette période (1970-1980) coïncide avec la remise en cause du système de Bretton Woods. Cette décennie laisse apparaître au grand jour les divergences d'intérêts entre les pays riches et pauvres, entre le centre et la périphérie et entre groupes sociaux exclus des retombées de la croissance économique.

La décennie 80 voit les déficits financier et budgétaire des pays de l'Afrique se détériorer. Pour Philippe Peemans, cette situation découle d'une conjonction de facteurs extérieurs et intérieurs qui ont affecté négativement la capacité des Etats à mobiliser les ressources nécessaires pour satisfaire aux exigences du développement. Parmi les facteurs extérieurs sur lesquels les gouvernements n'ont pas de prise, il y a l'instabilité et la baisse des prix des matières premières exportables, la détérioration des termes de l'échange extérieurs, les taux d'intérêt élevés. L'aggravation des conditions de l'endettement extérieur qui en résulte s'est conjuguée avec un alourdissement de la conditionnalité des aides extérieures ainsi que des contraintes pesant sur les dépenses publiques. Parmi les facteurs intérieurs, il y a la mégestion qui engen-

dre une gabegie financière sans commune mesure. Les faiblesses institutionnelles sont assez criantes pour que nous les soulignons ultérieurement.

Cette décennie a accéléré l'endettement des pays du Tiers-Monde ⁴. De nombreux États présentent un déficit budgétaire et n'arrivent plus à faire face à leurs dépenses courantes. Les institutions internationales suggèrent alors l'ajustement structurel ⁵ comme thérapie pour rééquilibrer financièrement les pays qui vivent au-dessous de leurs moyens, en vue de sauvegarder les intérêts de leurs créanciers d'abord, et ensuite de les remettre à flot, c'est-à-dire en mesure de s'insérer dans l'échange international, commercial et financier, avec toute l'honorabilité d'un partenaire qui a pris les mesures nécessaires pour ne plus être insolvable. De quelles mesures s'agit-il ? Ces mesures concernent à la fois la balance des paiements extérieurs et la situation financière et monétaire interne, celles des finances publiques également. Dans de nombreux pays où l'ajustement structurel avait été appliqué, des réductions importantes eurent lieu dans les secteurs vitaux de la vie nationale (santé, éducation...) sans que cela ne donne les résultats escomptés.

Les mécanismes qui régissent les échanges internationaux sont eux-mêmes porteurs d'inégalités. C'est à juste titre que Joseph Ki-Zerbo s'insurge : "...Ajusté à quoi ? Les vraies structures qui décident de notre sort ne sont ni l'inflation ni le déséquilibre budgétaire, mais le prix des matières premières qui nous échappent. Pourtant, on ne parle jamais d'ajuster cette structure là". Ce constat désabusé peut s'étendre

⁴ En dépit de nombreux programmes de rééchelonnement proposés par les créanciers, la dette à long terme des pays en développement était d'environ 62 milliards de dollars en 1970. Elle fut multipliée par sept durant les années 1970, pour atteindre 481 milliards de dollars en 1980. En 1997, la dette à court terme se situait à plus de 2000 milliards, c'est-à-dire plus de 30 fois le montant de la dette en 1970. Cfr. CHOUSSODOVSKY. M, *La Mondialisation de la pauvreté*, Ecosociété, Montréal, 1998, p. 38.

⁵ Le lecteur intéressé par la problématique de l'ajustement structurel peut se référer à COMELIAU Christian, *Les Relations Nord-Sud*, La Découverte, Paris, p. 30 ou encore faire œuvre utile de plans Baker 1985, Brady 1988 en faveur des pays à revenu intermédiaire et aux divers programmes destinés aux pays à faible revenu.

sur les mécanismes pernicioeux de la dette ou encore des termes de l'échange.

Devant l'échec des mesures d'ajustement structurel, (aucun dispositif de filets de sécurité pour les populations les plus touchées), les experts des institutions internationales préconisent la libéralisation des marchés, balayant du coup le pluralisme en matière de stratégie de développement au profit d'un modèle unique (la mondialisation) mettant en scène divers acteurs aux logiques différenciées. L'inefficacité avérée des programmes de développement fait qu'aujourd'hui la Banque mondiale essaie de donner une nouvelle impulsion en procédant par une sélection de « bons élèves » en y ajoutant à la conditionnalité économique d'autres domaines : environnement, gouvernance, etc.

LES ACTEURS EN PRÉSENCE

[Retour à la table des matières](#)

Les acteurs qui participent aux efforts de la coopération au développement sont nombreux. Ils ne se limitent plus aux seuls Etats du Sud et aux bailleurs de fonds du Nord. Il faut compter avec les organisations non gouvernementales, les instances multilatérales et les secteurs privés. Cette multiplicité des intervenants implique une coordination et une cohérence dans les actions à entreprendre. Ce qui n'est pas souvent le cas en pratique.

De même, la responsabilité des échecs qui touchent au domaine de la coopération n'est pas partagée par tous les acteurs. Une analyse approfondie de différents mécanismes qui régissent les échanges internationaux et président à la coopération posent un réel problème éthique quant à la nature des relations entre les pays du Nord et ceux du Sud. Il en est de même de la faiblesse institutionnelle des pays requérants et de l'attitude des bailleurs de fonds.

Les relations entre les pays du Sud et ceux du Nord sont fortement connotées. Elles se caractérisent par l'arrogance des seconds vis-à-vis des premiers. C'est un phénomène rarement décrit qui mériterait une attention particulière dans les Sciences Sociales et Humaines. Lors de différents forums et négociations, les Occidentaux exercent une forte pression sur les acteurs du Sud. Les Africains plus que tout autre savent à quel point ce facteur est pesant. Cependant, tous les bailleurs de fonds n'adoptent pas la même attitude. Le style de management diffère suivant qu'il s'agit des Latins ou des Anglophones. Les premiers adoptant un ton plus autoritaire et les seconds s'effaçant quelque peu pour laisser l'espace à une certaine expression. Nul ne peut ignorer le chantage exercé sur les pays du Tiers-Monde au motif d'en fournir la preuve.

L'EMPRISE DES DONATEURS

[Retour à la table des matières](#)

L'expérience quotidienne démontre que l'offreur est souvent en position de force face au demandeur. Cette réalité apparaît dans les relations entre pays. En pratique, les pays donateurs font preuve d'une certaine intransigeance. Ils estiment avoir le monopole des bonnes idées et les solutions à tous les problèmes. Cette attitude frise le mépris. Les relations de partenariat en sont profondément stigmatisées. Aussi l'efficacité de l'aide reçoit-elle un sacré coup d'arrêt. Ce manque de modestie discrédite les pays du Nord et posent de sérieuses questions quant à leur engagement pour la coopération au développement. De même, les bailleurs de fonds imputent la responsabilité de la réussite ou de l'échec d'un projet aux seuls bénéficiaires. L'emprunteur est rendu entièrement responsable des futures retombées financières de l'aide. En outre, le bailleur de fonds impose des sanctions lorsque les résultats obtenus restent en deçà des attentes. Et pourtant, rester à l'écoute des partenaires du Sud devrait être le leitmotiv des donateurs.

Mais la justice divine aurait voulu que les partenaires du Nord assument leurs responsabilités. Aucun pays du Sud n'a jusqu'à ce jour été dédommagé parce que l'organisation donatrice a poussé le pays en question à faire des choix qui n'étaient pas judicieux ou qu'elle n'a pas exécuté correctement les clauses de l'accord.

LES RÉQUERANTS

[Retour à la table des matières](#)

Les faiblesses institutionnelles s'accompagnent d'autres difficultés d'ordre économique et technologique. Ainsi, les rapports Nord-Sud s'en retrouvent affectés. Ces faiblesses sont bien sûr essentielles pour comprendre la dynamique qui sous-tend ces relations. Mais il y en a d'autres qui pèsent davantage sur les rapports entre le Nord et le Sud. En Afrique subsaharienne par exemple, l'absence d'institutions stables devant favoriser et régir le fonctionnement de la société suivant des règles acceptées par tous sont sujettes à contestations. Celles-ci résultent avant tout d'un manque de volonté réelle d'améliorer l'organisation et la gestion en profondeur. Le débat de fond est éludé et de nombreuses questions internes demeurent irrésolues. Sans la volonté de prendre les mesures requises (assainissement des finances publiques, politique volontariste...), tous les autres facteurs deviennent secondaires.

Les faiblesses institutionnelles conduisent nécessairement à une immoralité de ceux qui occupent des postes de responsabilité. Un jeune entrepreneur congolais qui a séjourné à Kinshasa raconte : "Mon cher ami, j'étais au pays pour proposer du matériel de laboratoire à une entreprise publique. J'ai rencontré des difficultés énormes. Il n'est pas évident de finaliser un dossier avec une personne parce que vous avez plusieurs intermédiaires. Et à chaque niveau, on vous exige des commissions. Certains agents m'ont même dit : "Petit, dossier *wana ekoleka te*". Ce dossier ne passera pas". Cet exemple montre combien ceux-là mêmes qui sont appelés à gérer et à améliorer, au nom de

leur pays, la coopération au développement, trouvent souvent leur intérêt dans l'immobilisme. Ces faiblesses expliquent le besoin financier accru des pays africains pour atteindre leurs objectifs de croissance et de lutte contre la pauvreté. En effet, ces faiblesses conduisent à un gaspillage des potentialités et à une situation dans laquelle les ressources propres sont toujours insuffisantes, quelle que soit l'action entreprise.

LES ENJEUX DU FINANCEMENT INTERNATIONAL

[Retour à la table des matières](#)

Avant le démantèlement de l'U.R.S.S., le financement international constituait une stratégie au développement et au combat idéologique. Les aides britannique et française ont toujours eu un concours géographique visant clairement leurs anciennes colonies. Les pays arabes producteurs de pétrole ont toujours cherché à conforter leurs positions dans l'économie régionale et à augmenter leur influence auprès des pays africains fortement islamisés. Les pays scandinaves (Finlande, Danemark, Suède,...) ont été les seuls à avoir opté pour le combat contre la pauvreté en octroyant des aides désintéressées.

Comme on peut s'en rendre compte, le financement international est d'abord un vecteur idéologique. Il a longtemps servi comme un moyen de contenir l'expansion du communisme. C'est notamment le cas du Zaïre redevenu aujourd'hui, République démocratique du Congo. Les dirigeants occidentaux savaient que les prêts consentis à ce pays servaient à l'enrichissement illicite des dirigeants, et devenaient une dette odieuse. Ils ont pudiquement fermé les yeux, étant donné que leurs intérêts n'étaient pas mis en cause.

Ensuite, le financement international regorge d'enjeux financiers importants. De nombreux pays qui s'engagent dans ce processus espèrent en retirer de gros bénéfices. L'ancien Président des USA Richard

Nixon l'a si bien dit : « Rappelons-nous que le but de la coopération au développement n'est pas d'aider des pays tiers, mais de nous aider nous mêmes ». On comprend dès lors **qu'un dollar prêté au tiers en rapporte trois**. Ce ne sont pas des philanthropes. C'est le règne de l'aide liée ! Aujourd'hui, le financement international a cessé d'être un enjeu géostratégique, mais est devenu un « trade, not aid » comme disent les Anglais, c'est-à-dire un commerce, pas une aide. L'Organisation Mondiale du Commerce tente de mettre en place l'intégration des pays du Tiers-Monde au commerce mondial pour réaliser des juteuses affaires.

UN VOLONTARISME À TOUTE ÉPREUVE

[Retour à la table des matières](#)

L'absence de volonté politique ou l'incapacité des bailleurs de fonds et des gouvernements africains à établir des relations de partenariat efficaces, laisse croire que les différents programmes imposés par les institutions internationales sont aiguillonnés par des considérations d'ordre commercial et politique, toute la rhétorique à ce sujet constitue un leurre. Eliminer l'arrogance des uns et les faiblesses des autres paraît une tâche de longue haleine. Seule une volonté politique peut décanter la situation.

QUE DIRE ENFIN ?

La principale critique que l'on pourrait formuler aux différents programmes de la coopération au développement réside dans leur constat d'échec. Son fruit a bénéficié à certains groupes d'intérêts qui se situent aussi bien au Nord qu'au Sud. Les populations rurales et urbaines du Sud, premiers bénéficiaires théoriques de cette coopération au développement, ont été volontairement exclues.

Aussi la volonté exprimée par certains pays européens (Belgique, France ...) de repenser leur mode de coopération au développement participe-t-elle à ce constat d'échec dont les causes ont été énumérées plus haut. Il convient donc de réorienter la politique de la coopération vers ceux qui en ont le plus besoin. Aujourd'hui, de nombreuses personnes s'organisent dans le Sud, des associations naissent parmi lesquelles un tri s'impose pour éviter des abus. Car, si l'on n'y prend garde, l'aide ira aux maffieux. C'est en soutenant les organisations de base les plus crédibles que la coopération au développement pourrait susciter l'espoir d'un développement endogène profitable aux plus nécessiteux. L'aide au développement devrait être une étape passagère pour éviter la dépendance chronique qu'elle pourrait engendrer en la pérennisant. Mais le continent africain qui vit encore sous perfusion n'est pas encore sorti de l'auberge.

Jean Macaire **MUNZELE Munzimi**

Docteur en Sociologie

Professeur visiteur à l'Université de Lubumbashi

Fin du texte